

Modalités d'inscriptions et de réservations

Dates de réservations :

Les familles peuvent réserver du 05/02/24 au 23/02/24 mais une priorité est donnée aux familles suivant la commune de résidence.

MODALITES DE RESERVATIONS :	Habitants Péaule:	Habitants Arzal:	Habitants Le Guerno:	Habitants Marzan:	Autres habitants:
Semaine complète (uniquement enfance) 🕒 👤	du 05/02/24 à 9h00 au 23/02/24 à 9h00.	du 07/02/24 à 9h00 au 23/02/24 à 9h00.	Enfant - de 6 ans : du 07/02/24 à 9h00 au 23/02/24 à 9h00. Enfant + de 6 ans : du 09/02/24 à 9h00 au 23/02/24 à 9h00.	du 09/02/24 à 9h00 au 23/02/24 à 9h00.	du 09/02/24 à 9h00 au 23/02/24 à 9h00.
Jours ponctuels 🕒 PF 👤	du 09/02/24 à 17h00 au 23/02/24 à 9h00.	du 14/02/24 à 9h00 au 23/02/24 à 9h00.	Enfant - de 6 ans : du 14/02/24 à 9h00 au 23/02/24 à 9h00. Enfant + de 6 ans : du 21/02/24 à 9h00 au 23/02/24 à 9h00.	du 21/02/24 à 9h00 au 23/02/24 à 9h00.	du 21/02/24 à 9h00 au 23/02/24 à 9h00.
Jours ponctuels jeunesse 🕒 PF 👤	du 09/02/24 à 17h00 au 23/02/24 à 9h00.	du 14/02/24 à 9h00 au 23/02/24 à 9h00.	du 21/02/24 à 9h00 au 23/02/24 à 9h00.	A partir de la 6ème: du 14/02/24 à 9h00 au 23/02/24 à 9h00. Avant la 6ème: du 21/02/24 à 9h00 au 23/02/24 à 9h00.	du 21/02/24 à 9h00 au 23/02/24 à 9h00.

A compter du 23/02/24 à 9h00, les annulations seront facturées et le portail famille sera fermé aux réservations. Cependant suivant le reste des places disponibles, il restera possible de prendre vos réservations par téléphone.

Légende :

PF Portail Famille ouvert 24h/24h selon le planning ci-dessus;

👤 sur place ; 🕒 par téléphone (uniquement aux horaires d'ouverture du SAJ : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).

Utilisation du portail famille :

ETAPE 1 : à faire par la famille dès le 02/02/2024 :

inscrire votre enfant aux périodes pour lesquelles vous souhaitez ensuite réserver des dates.

ETAPE 2 : validation de l'inscription par le Service Animation Jeunesse (aux horaires d'ouvertures du service).

⚠️ Ne pas utiliser la semaine type

Dates de réservations

Reservations selon une semaine type

	Mars								
	01	02	03	04	05	06	07	08	09
Accueils	J	V	S	D	L	M	M	J	V
Suppléments									
Matin									
Journée									
Après-midi									
Repas									

👉 Valider Annuler

ETAPE 3 : à faire par la famille à partir du 09/02/2024 à 17h00 :

Cocher les réservations que vous souhaitez effectuer, sur le calendrier.

Attention les cases grisées ne peuvent pas être cochées.

(exemple ci-joint : mardi vous ne pouvez inscrire votre enfant qu'à la journée, c'est une sortie.

Pour les jours, avec des activités matin et après-midi, si vous souhaitez réserver à la journée, vous devez sélectionner les deux cases).

ETAPE 4 : à faire par la famille pour vérification :

Vérifier la disponibilité des places : case verte si la réservation est validée et les listes d'attente apparaissent en case orange foncé.

Les partenaires :



Service Animation Jeunesse
rue Saint Michel
56130 PEAULE
Tel : 02 97 42 82 08
Email : animation@peaule.fr



Hiver 2024

DU 26 FÉVRIER AU 8 MARS

Les différents dispositifs d'accueil de vos enfants

L'ensemble de ces dispositifs est mis en place par le Service Animation Jeunesse de la Mairie de Péaule. Depuis 1998, la commune développe une politique en faveur de l'enfance et la jeunesse sur son territoire.



Lieu d'accueil : Espace Animation Loisirs, à gauche de l'école Jules Verne. Si nécessaire, la garderie avant et après se fait au Centre Sourire.

Le Pass Jeunes est un dispositif d'accueil complémentaire au Junior Pass. Ainsi, les jeunes de 10 à 13 ans ont accès aux programmes du Junior Pass comme à celui spécifique du Pass Jeunes.

Il est possible de mixer sur la journée les activités de ces 2 programmes.
Horaires: selon programme.



Lieu d'accueil: Espace Animation Loisirs à gauche de l'école Jules Verne.

L'Espace Jeunes est un dispositif d'accueil spécifique ados. Des activités sont proposées à la 1/2 journée, journée ou soirée mais il est possible également de venir le temps souhaité sur le créneau Espace libre.

Adhésion annuelle Espace Libre: 5€ de septembre 2023 au 31 août 2024.
Horaires: selon programme.

Objectif de l'année 2024:

_ Aider le jeune à devenir un citoyen actif et autonome..

Objectifs des vacances d'hiver 2024 :

_ Favoriser le bien être du jeune.

_ L'aider à se responsabiliser.

_ Favoriser l'estime de soi.

_ Découvrir de nouvelles activités.

Tarifications

Le règlement de l'accueil de vos enfants sera inclus dans la facturation mensuelle du mois suivant.

Bénéficiaires BONS CAF AZUR :

Le dispositif évoluant, merci de prendre contact avec le Service Animation Jeunesse.

Mode de Paiement: prélèvements, chèques vacances ANCV, espèces, CESU, paiement en ligne ou par chèques à l'ordre de **Régie 21058 Animation Jeunesse Péaule**.

Pour établir vos tarifs (gamme tarifaire selon code couleur), munissez-vous de votre dernier avis d'imposition et d'un justificatif de domicile, afin d'établir les tarifs auxquels vous avez droit.

		Péaule et conventionnées					
Le tarif appliqué est défini proportionnellement au QF entre les tarifs minimums et maximums		Code Tarifaire	Tarif mini en € QF ≤ 300	Tarif maxi en € QF ≥ 1800	Tarif Hors Convention mini en € QF ≤ 300	Tarif Hors Convention maxi en € QF ≥ 1800	
TEMPS EXTRASCOLAIRES	ACTIVITES SANS PRESTATAIRES (hors repas et goûter).	TARIF 1/2 J	A	4,20	5,30	5,30	7,20
		TARIF JOURNEE	B	6,30	9,30	9,30	12,60
	ACTIVITES AVEC PRESTATAIRES (hors repas et goûter).	TARIF 1	C	7,20	9,30	9,30	12,60
		TARIF 2	D	11,40	14,60	14,60	19,80
		TARIF 3	E	13,50	18,20	18,20	24,60
		TARIF 4	F	16,40	20,40	20,40	27,60
TARIF 5	G	20,80	27,20	27,20	36,80		
Forfait d'adhésion à l'Espace Jeunes			5,00				
TEMPS SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES	REPAS	Enfant		3,80	4,30	3,80	4,30
		repas imprévu		5,25	5,75	5,25	5,75
		Adulte		6,15	6,15	6,15	6,15
	GOUTER (facturé pour toutes présences en périscolaire et après-midi ou journées à l'ALSH extrascolaire).			0,50	0,50	0,50	0,50
	ACCUEIL PERISCOLAIRE ET GARDERIE EXTRASCOLAIRE (au quart d'heure).			0,49	0,57	0,49	0,57

Remboursement ou annulation, et, pour plus de renseignements, se référer au règlement intérieur disponible sur place et sur www.peaule.fr.

En fonction de l'évolution des protocoles sanitaires liés à la crise du COVID 19, et/ou si le nombre d'inscrits aux activités des programmes est insuffisant, le Service Animation Jeunesse se réserve le droit d'annuler l'animation et / ou de la modifier.

Equipe d'encadrement



Thomas



Manon



Adrien



Ambre